ACTES

Forum du Comité 21 sur la Citoyenneté écologique européenne

Vendredi 12 avril 2019

À L'OCDE

Comité 21

1er réseau d'acteurs
du développement durable

www.comite21.org

Forum du Comité 21 sur la Citoyenneté écologique européenne

ACTES

Remerciements

En partenariat avec

- AEF info
- Décider Ensemble
- Empreintes citoyennes
- European Partners for the Environment
- OCDE, Organisation de coopération et de développement économique

Avec le soutien

- ADEME, Agence de la transition écologique
- Comité économique et social européen
- Engie Cofely
- Ministère de la Transition écologique et solidaire

Réalisation des Actes

- Comité 21 – Virginie Hugues, cheffe de missions RSE et Climat
  Hortense Battisti, chargée de missions RSE et Climat
  Christine Delhaye, responsable communication
  Georges Ribière, pôle Prospective
  Loïse Hureau, chargée de mission RSE

Sommaire

• Discours d'ouverture

Aziza Akhmouch, Cheffe de division, Politiques Urbaines et Développement Durable, Centre pour l'entreprenariat, les PME, les régions et les Villes, Politiques Villes, OCDE 4
Bettina Laville, Présidente, Comité 21 5
Laurence Monnoyer-Smith, ancienne Commissaire Générale au Développement Durable, CGDD 6

• Table ronde 1

LES REVENDICATIONS D'UNE NOUVELLE CITOYENNETÉ ÉCOLOGIQUE EN EUROPE 7

Eamon O'Hara, Fondateur**, ECOLISE** 7
Goksen Sahin, Coordinatrice de la communication du réseau Action climat Europe 7
Claire Egnell, Manifeste étudiant pour un réveil écologique 8
Arnaud Gossement, Avocat spécialiste du droit de l'environnement 8
Loïc Blondiaux, Professeur de sciences politiques à Paris I Sorbonne 9

• Table ronde 2

L'INTÉGRATION DES ASPIRATIONS DE LA CITOYENNETÉ ÉCOLOGIQUE EN EUROPE PAR LES ORGANISATIONS 10

Mathieu Rios, Chargé de mission « Implication citoyenne et transition écologique » à la Ville de Malaunay 10
Pierre Guyard, Directeur des relations institutionnelles d'ENGIE Cofely 10
Paula Byrne, Directrice du management durable et des réseaux au CSR Europe, European Business Network for CSR 11
François MOISAN, Directeur exécutif stratégie, recherche et international à l'ADEME 11
Michiel de VRIES-HERSCHBERG, Coordinateur du Réseau EEAC, conseil consultatif européen sur l'environnement et le développement durable 12

• Table ronde 3

L'AGENDA 2030 PEUT-IL FONDER LE RENOUVEAU DE L'EUROPE DU 21E SIÈCLE ? 13

Anna-Kaisa Itkonen, Porte-Parole de la Commission européenne sur le climat et l'énergie 13
Gunther Bachmann, Président du conseil allemand du développement durable 13
Evelyne Huytebroeck, Députée, Conseillère communale à Forest (Belgique) 14
Dasa Sasic Silovic, Directrice du réseau d'Europe centrale et de l'Est sur les questions de genre et membre de European Partners for the Environment 15

• Conclusion

16

Peter Schmidt, Président de l'Observatoire européen du développement durable, émanation du Conseil économique et social européen, et syndicaliste 16
Roland Ries, Maire de Strasbourg 16
Bettina Laville, Présidente du Comité 21 16

Discours d'ouverture

Aziza AKHMOUCH
Cheffe de division, Politiques Urbaines et Développement Durable, Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les Villes, Politiques villes, OCDE

Bettina LAVILLE,
Présidente du Comité 21

Laurence MONNOYER-SMITH,
ancienne Commissaire Générale au Développement Durable, Ministère de la Transition écologique et solidaire

Discours d'ouverture

Aziza Akhmouch
Cheffe de division, Politiques Urbaines et Développement Durable, Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les Villes, Politiques villes, OCDE

L'importance de l'échelon local

L'OCDE considère, comme le Comité 21, que la gouvernance ne relève pas seulement des gouvernements, mais aussi des parties prenantes et des autres institutions à l'échelon local.

En effet, le « **triptyque villes, citoyens, écologie** » est au cœur des actions concernant les changements climatiques menées par l'OCDE. La transition écologique requiert une révision de la manière de penser et de faire les politiques, de localiser les agendas (Accord de Paris sur le Climat, Objectifs de Développement Durable, …) en intégrant les citoyens.

Une cartographie réalisée par l'OCDE montre que près de 70% de la population mondiale vivra en ville à horizon 2050. Les **zones urbaines** présentent des **bénéfices** (accès aux aménités, à l'emploi, aux infrastructures publiques, …) mais aussi des **coûts** (pollution atmosphérique, congestion liée à un trafic intense, …), et des **problématiques transversales** (inégalités, accessibilité économique du logement, …). Bien qu'étant une part du **problème** (70% des émissions des GES et 2/3 de la consommation mondiale d'énergie proviennent des villes), les zones urbaines sont aussi une part de la **solution**. Cet échelon, au plus près des citoyens, permet d'innover, de tester et d'expérimenter des solutions : le rôle du décideur politique y est essentiel, pour adresser les défis de transition écologique et juste.

Les nombreuses manifestations en France en 2019 ont montré les impacts régressifs de cette transition vers une économie bas carbone. Décarboner l'économie et investir dans la croissance doit se faire tout en créant des politiques climatiques plus inclusives, réduisant la charge des foyers les plus modestes. Dans certaines villes par exemple, les recettes des péages urbains peuvent être utilisées pour financer les transports en commun : c'est là que les politiques urbaines, régionales et rurales trouvent leur intersection.

Pour conclure, au début de ses travaux de localisation des ODD, l'OCDE s'est dotée d'une solide approche territoriale, une analyse croisée entre politiques nationales et locales. Contrairement aux Objectifs du Millénaire pour le Développement Durable (OMDD), les ODD ne sont pas destinés aux pays les moins développés mais présentent un cadre pour tous les Etats. Tous n'ont pas encore réussi à maitriser l'intégralité des défis des ODD, notamment ceux liés à l'environnement, mais les ODD ont vocation à être un cadre structurant pour les actions menées aux échelons locaux. Ce processus du haut vers le bas n'est qu'une part mineure du processus total, car il faut englober les contributions de toutes les parties prenantes : citoyens, maires, représentants régionaux et gouvernements nationaux. Il est essentiel de changer notre manière de planifier l'économie, de prioriser les investissements, de gérer les projets etc. Il est important d'aller au-delà des actions de plaidoyer, car deux tiers des ODD ne peuvent être mis en œuvre sans les villes et les régions,

Bettina Laville,
Présidente du Comité 21

La citoyenneté face aux changements climatiques

Être citoyen aujourd'hui, c'est être citoyen du monde, même si, étymologiquement, le citoyen existe par la « cité ». En 2018, le Forum annuel du Comité 21 se déroulait dans le contexte des revendications liées à Notre-Dame-des-Landes, donnant l'occasion de réfléchir à une autre forme de la citoyenneté. Être citoyen aujourd'hui, est-ce participer aux marches pour le climat, à la vie de la cité, ou cela s'exprime-t-il via une certaine radicalité, exprimant la gravité des choses ?

En 2019, en parallèle du grand débat national, une autre forme de radicalité, portée par le mouvement des Gilets Jaunes, refusait la taxe carbone. Or, le défi climatique nécessite une réforme profonde de la fiscalité, pénalisant la pollution. Les contributions au grand débat montraient néanmoins des signes de désir important de citoyenneté, avec des chiffres très parlants : 62% des répondants estiment que leur vie est touchée par les changements climatiques. Avant la COP 21, cette part ne représentait que 20%. 86% d'entre eux pensent pouvoir contribuer **individuellement** au combat climatique.

Certains citoyens ont également émis des propositions via cette vaste consultation : développement de la culture citoyenne, association à la décision publique, davantage de participation à l'élaboration et l'évaluation de la loi, jusqu'à un Ministère de la citoyenneté, et l'instauration de collèges citoyens dans les instances existantes. Le mot « citoyenneté » est au cœur du débat français, européen, et plus largement international. De nombreuses marches, pétitions, montrent ce désir individuel d'exprimer un mécontentement des politiques climatiques en particulier.

Le contexte européen est quant à lui marqué par les élections. En France et ailleurs, les candidats se réclamant de l'environnement ont envahi toutes les listes, en rupture totale avec les précédentes élections. Cependant, les thèmes prioritaires sont d'abord la lutte contre le terrorisme, le chômage des jeunes, l'immigration, l'économie et la croissance, et enfin la thématique environnementale, qui connait néanmoins la plus forte croissance. L'Europe demeure assez en retard sur ce sujet, qui n'était pas non plus au cœur des 5 scenarii émis en 2017 par l'ancien Président de la Commission Européenne, Jean-Claude Junker. Pour pallier ce manque, un sixième scénario a été rédigé par un groupement, plaçant le développement durable au cœur de la proposition. Le groupement Europe Ambition 2030 a lui essayé de faire un scénario encore plus ambitieux, avec un Sommet annuel européen sur l'Agenda 2030, qui serait présidé par le Président du Conseil européen. L'idée d'une Convention européenne de la Jeunesse émerge, participant aux marches pour le climat et à la lutte contre les changements climatiques dans les institutions. Dans ce contexte, l'Europe doit se maintenir comme fer de lance au niveau mondial pour ne pas laisser des mouvements contraires ou (climato)sceptiques l'emporter.

Il faut pour cela institutionnaliser de nouveaux socles de citoyenneté des politiques européennes. La défiance portée aux institutions européennes (Brexit, régimes qui tendent à nier les changements climatiques, abstentionnisme aux élections…) s'accompagne d'une confiance dans ce qu'on peut faire à l'échelle individuelle. Auparavant, on pensait largement que c'était le rôle des politiques d'agir sur les grands défis. On peut considérer que la jeunesse d'aujourd'hui va être plus radicale dans sa demande (davantage de sobriété, de lutte contre le réchauffement climatique, de conservation de la biodiversité etc.). Parfois même, les citoyens estiment qu'ils ne peuvent agir que par eux-mêmes, ce qui peut conduire à des révoltes violentes.

La réflexion sur la **citoyenneté écologique** européenne renvoie donc à **trois souhaits**. D'abord, la **paix** (ODD 16), qui a été le socle de la construction européenne, avec un environnement sain qui concilie le bien-être des personnes et la citoyenneté du monde, peut être le nouveau socle de cette citoyenneté écologique européenne. Ensuite, la mise en place de la démarche pour ne pas dépasser une hausse de 2°C des températures, comme cela est stipulé dans l'Accord de Paris, doit se faire dans une vision **multi-acteurs**, afin que chacun prenne sa part de responsabilité. Enfin, une **citoyenneté intermédiaire** qui exprimerait des positions radicales sous des formes pacifiques, entre la citoyenneté mondiale et la citoyenneté nationale. En résumé, les 17 ODD, fil rouge du Comité 21, doivent l'être également aussi pour la politique des futurs Commission et Parlement européens.

Laurence Monnoyer-Smith,

ancienne Commissaire Générale au Développement Durable,
Ministère de la Transition écologique et solidaire

Une concertation sein des pays européens sur l'avenir de l'Europe et les attentes des citoyens

Le sujet de la citoyenneté écologique est le fil rouge des travaux du Commissariat Général au Développement Durable depuis quatre ans, avec notamment un travail de modernisation du droit de l'environnement faisant suite au drame de Sivens.

Une réflexion a été menée pour développer des formes de participation, de concertation, et de débat public qui permettent une appropriation des enjeux environnementaux par la population. Cette thématique de longue date a été une des premières pierres posées à la COP21, avec l'idée de créer une citoyenneté écologique.

La consultation citoyenne sur l'Europe reste un combat permanent. Mené par des Organisations Non Gouvernementales, des think tanks, des universitaires, et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, cette consultation a pour but de concilier des impératifs parfois discordants, tout en considérant l'Homme dans son écosystème, dépendant de son environnement.

La COP21 et l'Accord de Paris questionnent l'avenir de l'Europe. Le Président de la République avait, deux ans auparavant, organisé de grandes consultations sur ce qu'attendaient les citoyens européens.

Cette idée de consultation a donc été mise en place dans de nombreux pays européens à des degrés divers. En France, cela a été fait de manière interministérielle comme préfiguration du Grand Débat. Des ateliers ont été proposés afin de savoir comment les citoyens envisagent « l'Europe durable ».

A l'évocation de l'Europe en 2030, c'est initialement un futur sombre qui ressort : montée des conflits, perte de repères, dégradation de l'environnement… Néanmoins, après cette première phase apparaît une vision plus positive, qui montre une réelle prise de conscience des défis globaux que la mondialisation fait peser sur les citoyens.

Il est apparu aussi un espoir de citoyenneté européenne qui reposerait sur d'autres prémices : une **Europe plus sociale et plus solidaire** (la question des inégalités est évoquée, à travers l'accès à la santé et l'éducation, au logement et à un environnement sain) ; un **accompagnement sur des sujets très précis du quotidien** (sécurité alimentaire, traçabilité, modes de production et de consommation responsables, économie circulaire et circuits courts, responsabilité des acteurs et des filières, réparabilité, …). Enfin, la dernière approche consistait à **traiter ces défis environnementaux au niveau global (biodiversité, approvisionnement énergétique)** avec une solidarité énergétique entre les pays qui sera à mettre en place.

Il y a donc une prise de conscience : la recherche de la paix a permis des relations commerciales apaisées aux débuts de la construction européenne. Cependant, l'approche commerciale est aujourd'hui source d'une concurrence exacerbée au sein de l'Europe et au-delà de ses frontières. L'Agenda 2030, avec ses trois grandes dimensions (économique, sociale et environnementale) et plus globalement les 17 ODD, permettent de se projeter dans la complexité en englobant des enjeux plus vastes que les impératifs économiques, dont on constate les dérives.

La France a endossé une position ambitieuse, et souhaite que l'Europe s'engage dans l'Agenda 2030, afin que cela devienne la clé de voute de son programme et de ses politiques publiques.

Enfin, il est essentiel de rappeler que l'Homme est à replacer au cœur de l'écosystème pour créer une Europe durable, qui porte la lutte contre les inégalités, la pauvreté, au sein des politiques publiques européennes. Les combats de citoyenneté écologique qu'il faut mener dans les années à venir doivent donc être résolument participatifs,

Table ronde 1 : Les revendications d'une nouvelle citoyenneté écologique en Europe

Eamon O'HARA,
Fondateur, ECOLISE

Goksen SAHIN,
Coordinatrice de la communication du réseau Action climat Europe

Claire EGNELL,
Manifeste étudiant pour un réveil écologique

Arnaud GOSSEMENT,
Avocat spécialiste du droit de l'environnement

Loïc BLONDIAUX,
Professeur de sciences politiques à Paris I Sorbonne

TABLE-RONDE 1 : LES REVENDICATIONS D'UNE NOUVELLE CITOYENNETÉ ÉCOLOGIQUE EN EUROPE

A côté de l'action publique déjà mise en œuvre dans les différents pays européens pour faciliter la concertation et la participation, la « citoyenneté écologique » se manifeste aussi concrètement sur le terrain par des initiatives citoyennes organisées ou spontanées.

Une autre forme d'expression des attentes des citoyens se manifeste de manière plus radicale pour l'action climatique à travers la multiplication des recours en justice, les grèves des jeunes, les marches citoyennes... Ces diverses actions démontrent la virulence et la vitalité de l'exercice de cette « citoyenneté écologique ».

Cette première table-ronde, animée par **Marion Roth, directrice de l'association Décider ensemble**, a permis de dresser un panorama des différentes formes et aspirations des mobilisations citoyennes en Europe pour le développement durable (l'action en justice, dite « Affaire du siècle », les Marches pour le climat, les Grèves des lycéens chaque vendredi…).

Eamon O'Hara, ECOLISE,
réseau d'initiatives citoyennes pour le développement durable

Eamon O'Hara, citoyen irlandais vivant en France, est le fondateur du réseau européen des initiatives citoyennes écologiques ECOLISE, né en 2016, et destiné à soutenir les démarches citoyennes locales visant à contrer le réchauffement climatique. Il est issu à la fois de la montée en puissance des préoccupations climatiques et du constat d'une certaine inertie des Gouvernements.

Le réseau comprend 43 membres et couvre toutes sortes d'initiatives, dans différents secteurs, développées au cours des dernières années et différenciées selon les pays et les contextes locaux : énergie (3 000 initiatives, notamment en Allemagne et au Danemark), alimentation (surtout en Italie et au Royaume Uni), mobilités, permaculture, écovillages (empreinte carbone à travers l'indice « une planète »), etc. Le réseau a aussi une vocation éducative et de recherche et apporte à chaque initiative une meilleure visibilité, notamment sur le plan européen.

ECOLISE prône l'augmentation du temps libre de chacun, par exemple en réduisant le temps de travail, compensé par un revenu minimum, afin de se consacrer au bénévolat ou à des tâches d'intérêt général.

Goksen Sahin,
coordinatrice de la communication du réseau Action climat Europe

Goksen Sahin, venue de Belgique, coordinatrice de la communication du réseau « Action climat Europe (CAN) », a présenté l'action en justice « People's climate case » intentée par une vingtaine de familles d'Europe, d'Afrique et du Pacifique à l'encontre de l'Union européenne, auprès de la Cour de justice européenne, pour avoir autorisé un niveau trop élevé d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et ainsi ne pas avoir protégé les citoyens des conséquences des changements climatiques. 33 000 décès ont ainsi été mesurés, alors même que la température a encore augmenté, selon le dernier rapport du GIEC. D'une grande diversité (agriculteurs au Portugal, producteurs de lavande en Provence, éleveurs de rennes en Suède, hôteliers-restaurateurs en mer du Nord), ces familles ont toutes été impactées économiquement par ces changements climatiques.

Ces associations et particuliers estiment insuffisantes les suites concrètes de l'Accord de Paris, surtout face à l'urgence, et incriminent l'absence de révision des objectifs de l'Union européenne, même si deux résolutions du Parlement européen ont demandé de passer de 40% à 55% de réduction des GES.

Ils déclarent qu'il existe trois pouvoirs : le législatif, l'exécutif réglementaire et le judiciaire, et qu'il est tout à fait logique de se tourner vers le troisième quand les deux premiers sont jugés déficients. Le recours s'appuie sur les textes internationaux et européens, et notamment sur la Convention européenne des droits de l'homme de 1953. Cette initiative européenne rejoint ainsi l' « Affaire du siècle » et les grèves des jeunes, lycéens et étudiants pour le climat.

Claire Egnell,
Manifeste étudiant pour un réveil écologique

Claire Egnell, étudiante en droit à Sciences-Po Paris, a présenté le « Manifeste étudiant pour un réveil écologique », diffusé en janvier 2019. Il a recueilli 30 000 signatures (dont 27 000 françaises) dans 400 établissements de 11 pays différents, notamment au Royaume-Uni, en Suède, en Allemagne, en Belgique. Le Manifeste fait le constat de la situation et se situe sur deux champs : celui de l'enseignement supérieur et celui de l'emploi.

Sur l'enseignement, il déplore le déficit de l'offre sur la crise écologique, sur ses causes et ses leviers de solutions, malgré un début de dialogue avec les autorités responsables. Un « kit » a été mis en ligne pour aider les étudiants à intégrer les problématiques écologiques dans les Agendas des établissements.

Sur le plan de l'emploi, elle a constaté que de plus en plus d'étudiants à la recherche d'un emploi souhaitent que ces préoccupations soient en cohérence avec leur futur emploi. C'est pourquoi le Manifeste entend fixer des critères de respect des exigences environnementales et internationales auprès des entreprises et organismes sollicités ou prospectés (conformité avec le GIEC, finitude des ressources, consommation responsable...).

Arnaud Gossement,
avocat spécialiste du droit de l'environnement

Maître Arnaud Gossement, avocat, gérant du Cabinet Gossement associés, a rappelé que la notion juridique de citoyenneté écologique était liée au « principe de participation du public », inscrit dans la Déclaration de Rio. Mais paradoxalement, il ne l'a pas été dans les premiers Traités européens avant l'adoption, en 2000, de la Charte des droits fondamentaux. Il est toutefois inscrit dans la Constitution française à la suite de l'adoption, en 2005, de la Charte de l'environnement, en son article 7, et fait partie du titre Ier du Code de l'environnement.

Malgré ces bases, le principe de participation est un droit mal appliqué, ce qui a comme conséquence de laisser la décision finale aux juges, alors que le dialogue, la concertation, la participation auraient sans doute permis de lever les obstacles avant de prendre une décision judiciaire. Pour ce faire, le Groupe de travail n°6 du Grenelle de l'environnement « Éducation à l'environnement et au développement durable » avait proposé en 2007 toute une série de mesures facilitatrices en matière d'information environnementale et de dialogue avec les citoyens. Le bilan du Grenelle est dans ce domaine décevant.

Arnaud Gossement s'est déclaré inquiet par rapport aux projets gouvernementaux relatifs à la réforme des enquêtes publiques, à la simplification administrative en matière d'environnement, aux difficultés pour les associations d'accéder à l'agrément, aux distances prises par l'État avec les corps intermédiaires.

Sur le « Grand débat national », il a regretté l'éviction de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), alors qu'elle était dans son rôle d'information, issu de la Convention d'Aarhus et de la jurisprudence française. Elle aurait pu permettre un apport méthodologique intéressant, un vrai respect des exigences juridiques de participation du public, une claire distinction avec le maître d'ouvrage, le rôle exact du garant. Il a aussi estimé que les questionnaires étaient trop fermés, que les garants étaient en réalité des observateurs et que les contributions n'avaient pas été toutes analysées. Néanmoins, il considère qu'il y a là un trésor de « données ouvertes » permettant de se faire une idée sur les représentations que se font les Français de notre société. Il faudra aussi être attentif à la légalité des décisions qui seront issues du Grand débat, en regard des nombreuses procédures existantes quant à l'information et à la participation du public.

Selon l'avocat, « l'appel au juge est un constat d'échec » de l'application du droit. D'autant que les procédures de contentieux, au niveau national (plainte contre l'État en carence fautive) comme européen (plaintes en manquement contre des États membres), s'avèrent être longues et coûteuses, notamment pour les associations. La question centrale à se poser est donc celle de la gouvernance, susceptible d'éviter cet appel à la justice.

Loïc Blondiaux,
professeur de sciences politiques à Paris I Sorbonne

Loïc Blondiaux, professeur de sciences politiques à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, a rappelé que l' « impératif participatif », selon la formule d'Yves Sintomer, n'est pas vraiment nouveau et qu'il est né en même temps que la prise de conscience environnementale des années 60/70. Il y a un parallèle intéressant à faire entre cette émergence, issue d'impulsions simultanées de certains Ministres et du mouvement associatif écologiste, et l'institutionnalisation progressive des pratiques participatives. Il considère que la démocratie participative et la démocratie délibérative complètent la démocratie représentative.

Il est aussi inquiet du détricotage de l'enquête publique et formule de grandes craintes pour l'avenir de la CNDP, qui a pourtant démontré son efficacité et son impartialité sur les grands projets.

Il considère que la participation constitue un enjeu considérable pour la démocratie et est un rempart contre l'autoritarisme. L'enjeu pour les Gouvernements est de se transformer et d'intégrer la critique en se réformant.

Pour lui, le partage de la décision et la question démocratiques sont des facteurs d'inclusion sociale et sont au cœur du mouvement des Gilets jaunes.

A ce titre, le Grand débat national a été un exercice de réponse politique, apparemment assez efficace, en tentant de compléter la démocratie représentative par une démocratie plus expressive. Il y a lieu cependant d'être prudent sur les suites, car la démocratie souhaitée par les Gilets jaunes et les jeunes n'est probablement pas la même que celle qu'envisagent les Gouvernements, à travers des plateformes numériques et de simples consultations, avec des questions orientées et des publics tirés au sort.

En effet, il faudra sans doute une démocratie délibérative beaucoup plus forte, c'est-à-dire par l'inclusion de tous ceux qui sont affectés par le processus de décision. Cependant, il ne faut non plus pas trop espérer de ces formes de démocratie institutionnalisée, car ce qui caractérise la période actuelle, c'est ce qu'on peut appeler une démocratie du « faire » ; or, actuellement, l'heure est à l' « agir ici et maintenant », à la construction de mondes communs, au développement de formes de vie démocratique en dehors des institutions, comme le montrent les différentes mobilisations, ou encore les « ZAD » (« Zone à Défendre »). Seules des mobilisations massives permettront de faire bouger les lignes. Les jeunes ouvrent la voie, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer de leur prétendue apathie ou soif de consommation : « les générations futures sont déjà là ! ».

Si l'instrumentation existante de la participation en France est effectivement importante, elle est malgré tout insuffisante pour atténuer la défiance envers les institutions, comme les Gilets jaunes le montrent à travers leur mouvement qui va à l'encontre de la démocratie imaginée par nos institutions. Il faut aussi réintroduire le long terme dans la prise de décisions par la création d'une « Chambre du long terme », avec tirage au sort par exemple.

Cette crise de confiance est aggravée par le court-circuitage des corps intermédiaires, à la fois par refus de dialogue et par des restrictions financières. Il reste donc face à face une certaine technostructure, l'« épistocratie », et les citoyens, mais rien entre les deux. Il faut donc reconstruire des formes d'intermédiation par une « stratégie interstitielle » progressive.

Table ronde 2 :
L'intégration des aspirations de la citoyenneté écologique en Europe par les organisation

Mathieu RIOS,
Chargé de mission « Implication citoyenne et transition écologique »
Ville de Malaunay

Pierre GUYARD,
Directeur des relations institutionnelles d'ENGIE Cofely

Paula BYRNE,
Directrice du management durable et des réseaux au CSR Europe,
European Business Network for CSR

François MOISAN,
Directeur exécutif stratégie, recherche et international à l'ADEME

Michiel de VRIES-HERSCHBERG,
Coordinateur du Réseau EEAC,
conseil consultatif européen sur l'environnement et le développement durable

TABLE-RONDE 2 : L'INTÉGRATION DES ASPIRATIONS DE LA CITOYENNETÉ ÉCOLOGIQUE EN EUROPE PAR LES ORGANISATIONS

Animation : **Julien Goupil**,
Directeur de l'association Empreintes citoyennes

Cette table-ronde a pour objectif est de tirer des enseignements de différents acteurs, qui agissent dans des mesures et à des échelles différentes sur la question de l'intégration des aspirations de la citoyenneté écologique en Europe par les organisations.

Le fil conducteur de cette deuxième table ronde est à l'image de l'expression « du local au global » qui, dans un premier temps, décryptera deux illustrations d'application du développement durable et de prise en compte de la parole citoyenne, l'une par un territoire, la ville de Malaunay, puis l'autre par une entreprise nationale, Engie Cofely, et dans un second temps, présentera comment les réseaux soutiennent ces dynamiques.

Comment les collectivités, les entreprises et l'ensemble des acteurs peuvent intégrer ces nouvelles aspirations citoyennes ?

Mathieu Rios,
Chargé de mission « Implication citoyenne et transition écologique » à la Ville de Malaunay

La Ville de Malaunay, commune de 6 000 habitants située près de Rouen, en Seine-Maritime, a amorcé une transition écologique. En 10 ans, la ville a réussi à se structurer en territoire bas carbone intégrant les aspirations de ses habitants.

C'est pour répondre à des difficultés financières que la ville de Malaunay décida de créer un **« comité écocitoyen »**, associant élus et agents, pour réfléchir collectivement à des solutions de préservation du service public. Cette initiative permit à la ville de s'engager dans un plan de rénovation énergétique de son patrimoine, d'obtenir le label Cit'ergie, et ainsi, mettre un premier pas dans l'écologie.

La commune a rapidement compris que ses habitants, les usagers de la ville, devaient s'approprier et s'impliquer dans ces nouvelles solutions, et a donc poursuivi sa politique de résilience, tout en donnant à ses habitants la capacité de s'impliquer, et de proposer des solutions pour la gestion quotidienne de leur ville. La ville mit en place des dispositifs d'implication des citoyens, encourageant et accompagnant ses habitants à porter des projets eux-mêmes, et créa de nouvelles institutions communales pour que les habitants s'approprient ces sujets de résilience. A Malaunay, où les employés de la ville sont les premiers ambassadeurs de toutes ces démarches, l'agilité, le « mode-projet » et l'expérimentation ont dessiné les prémisses d'une nouvelle forme de gouvernance en interne.

Mathieu Rios conseille à ses pairs d'expérimenter et de saisir toutes les occasions, qu'elles soient des remarques, des pétitions, des verbalisations de problématiques sur un territoire, afin d'intégrer les aspirations citoyennes écologiques.

Pierre Guyard,
Directeur des relations institutionnelles d'ENGIE Cofely

Pierre Guyard, qui représente l'entreprise Engie, se dit chanceux de faire partie des acteurs de cette transition écologique expérimentale, et qui, in fine, cherche des solutions pour transformer la volonté politique en actes concrets sur les territoires.

Il dresse un premier enjeu, celui de s'adresser aux citoyens. En effet, historiquement proche des collectivités locales et des entreprises, Engie Cofely doit aujourd'hui faire évoluer ses démarches, notamment pour rencontrer les citoyens et répondre à leurs interrogations et leurs attentes. L'ambition politique, la capacité à trouver des solutions techniques et les expliquer avec pédagogie sont des clés de réussite pour mener des projets, fédérer des acteurs et ainsi éviter les recours. Il souligne l'importance de l'intermédiation citoyenne dans le processus car chacun défend la transition écologique avec ses propres intérêts.

Enfin, l'entreprise Engie Cofely n'hésite pas à solliciter d'autres acteurs pour répondre à des appels d'offres, et collaborer avec des start-ups issues de la Civic-tech afin de détecter les signaux faibles, opportunités et risques de ces actions de la transition énergétique.

Paula Byrne,
Directrice du management durable et des réseaux au CSR Europe, European Business Network for CSR

Paula Byrne représente le premier réseau européen en matière de responsabilité sociétale des entreprises. Né en 1990 de la suite d'une volonté de réunir l'expertise sur le sujet, il couvre aujourd'hui 10 000 entreprises en Europe. Dans un premier temps, il s'agissait de créer un tissu social au sein des entreprises afin de généraliser les bonnes pratiques. Aujourd'hui, le réseau incite les entreprises à développer leurs pratiques en interne et à emmener avec elles un maximum d'acteurs.

Elle rappelle que les entreprises doivent reconnaitre leur rôle dans la société ainsi que leur impact local, sur les collectivités mais aussi sur les citoyens.

Une coopération intersectorielle et entre différents pays européens est essentielle selon elle pour atteindre les ODD à l'horizon 2030. Il existe à la fois des similitudes et des différences en Europe sur les actions qui développent la citoyenneté écologique mais l'objectif est bel et bien de travailler ensemble, avec l'aide des corps intermédiaires, sur des questions communes allant de la lutte contre le chômage des jeunes à la parité hommes/femmes dans le domaine des sciences.

François Moisan,
Directeur exécutif stratégie, recherche et international à l'ADEME

Selon François Moisan, les citoyens ont un rôle à jouer dans la transition écologique, notamment en changeant leurs comportements (la manière dont ils se déplacent, consomment, choisissent leurs banques ou leurs entreprises etc.). Par ailleurs, il ajoute que cela n'est possible qu'à condition de disposer des informations nécessaires en amont sur les offres et les possibilités pour les aider dans leurs choix.

Il revient sur les résultats d'une enquête, publiée par l'ADEME en juillet 2019, et dresse un panorama sur les opinions et attentes des français à propos des changements climatiques, de ses conséquences et des politiques publiques mises en œuvre pour y répondre.

François Moisan revient sur la mesure de la taxe carbone, qui, d'après l'étude réalisée avant le mouvement des gilets Jaunes, provoquait déjà une fracture au sein de la population française. En effet, en fonction de différents critères, comme le niveau de revenu, d'éducation, la localisation géographique, ou encore les affinités politiques d'un citoyen, la perception et l'adhésion à cette mesure diffèrent. Il explique que cette taxe, initialement prévue à 70€/t pour 2020, représentant en moyenne 250€/an par ménage, et impactait davantage les déciles des ménages les plus modestes pour qui le poids de cette taxe pèse davantage sur leur pouvoir d'achat.

Concernant cette taxe carbone, la solution pour concilier solidarité et écologie serait de partager les efforts, en appliquant une redistribution dégressive pour les ménages aux plus bas revenus, en leur offrant des chèques énergie/carbone, ce montant étant variable en fonction du niveau de revenu. Il rappelle qu'avec cette modification, le poids de la taxe sur les revenus les plus élevés sera faible, avec une baisse de pouvoir d'achat de 0.36%. François Moisan conclut donc que l'enjeu principal de toutes ces mesures de politiques publiques pour contrer les changements climatiques est d'intégrer les questions de justices et d'équité.

Michiel de Vries-Herschberg,
Coordinateur du Réseau EEAC, le conseil consultatif européen sur l'environnement et le développement durable

Selon Michiel de Vries-Herscherberg, la citoyenneté écologique se manifeste de trois manières en Europe :

- au niveau local via des initiatives de production d'alimentation ou d'énergie
- au sein des protestations dans des grandes villes mais aussi les villages pour une nouvelle politique climatique, tant en Europe que dans le monde ;
- au niveau politique, dans les urnes, via l'augmentation de la popularité des partis verts.

Ces nouvelles revendications citoyennes sont des phénomènes nouveaux qui ont un impact réel sur les questions politiques car elles mettent en lumière ces sujets et les ancrent dans l'agenda politique, imposant ainsi aux partis politiques de prendre des positions. Il ajoute l'exemple marquant, de la présence de la jeunesse à la COP24 de Katowice, demandeuse de réponses vis-à-vis de ces sujets, et envers les leaders du monde entier.

Confrontée à bon nombre de défis, l'Europe réussira à réaliser les ODD à l'horizon 2030 si elle prend en compte les autres aspirations citoyennes, notamment soulevées par le Brexit, les Gilets Jaunes et les partis politiques populistes.

S'il note un engagement croissant de la part des gouvernements, et notamment depuis la signature de l'Agenda 2030 en 2015, Michiel de Vries-Herschberg soutient qu'il faut un nouveau contrat de société, où les citoyens participent activement, grâce à des plateformes de débats qui permettent des dialogues ouverts et équitables.

L'EEAC conseille aux gouvernements de développer des mécanismes inclusifs de gouvernance, comme cela s'est produit en Irlande, et d'utiliser des outils tels que des plateformes en lignes, ou des outils de données scientifiques pour les citoyens afin de faciliter la transition écologique.

Quelles sont les clés de réussite pour intégrer les aspirations européennes de la citoyenneté écologique ?

Pour **Paula Byrne**, il faut surtout faire preuve de **leadership**, et **d'empathie** pour comprendre les différents points de vue, et emmener chacun dans l'action.

Selon **Pierre Guyard**, il faut **fédérer les parties prenantes dès le départ**, **utiliser la force de la puissance publique locale, nationale ou internationale qui donne le « la » de l'orientation**, et **rendre ouvert, transparent et efficace les débats**.

François Moisan prône la **transparence** et **l'évaluation** via des **reportings**. Il évoque le projet de l'ADEME qui note les entreprises par rapport à leurs engagements vis-à-vis de l'accord de Paris, permettant ainsi aux investisseurs d'orienter la composition de leur portefeuille, et aux citoyens d'être informés.

Matthieu Rios souligne qu'il faut avant tout de **l'enthousiasme** et de la **convivialité** dans les **partenariats et dans l'action**.

Si tout le monde est d'accord sur la vision à long terme, le récit diffère sur le parcours pour l'atteindre. Pour **Michel de Vries-Herschberg**, il faut veiller à ce qu'un **récit commun** n'effraie pas et **rassemble toutes les parties prenantes**, car la citoyenneté européenne qui s'ajoute à nos citoyennetés nationales est unique en son genre.

Julien Goupil rappelle que l'Europe est le seul espace où existe, d'un point de vue statutaire, une citoyenneté européenne, qui se superpose aux citoyennetés nationales. Il conclut, avec optimisme, que cette structuration et cet engagement politique mené à l'échelle européenne, va peut-être nous permettre de relever les défis qui nous attendent.

Table ronde 3 : L'Agenda 2030 peut-il fonder le renouveau de l'Europe du 21ème siècle ?

Anna-Kaisa ITKONEN,
Porte-Parole de la Commission européenne sur le climat et l'énergie

Gunther BACHMANN,
Président du conseil allemand du développement durable

Evelyne HUYTEBROECK,
Députée, Conseillère communale à Forest (Belgique)

Dasa SASIC SILOVIC,
Directrice du réseau d'Europe centrale et de l'Est sur les questions de genre et membre de European Partners for the Environment

TABLE-RONDE 3 : L'AGENDA 2030 PEUT-IL FONDER LE RENOUVEAU DE L'EUROPE DU 21E SIÈCLE ?

Animation : **Raymond Van Ermen**, Conseiller du Président de European Partners for the Environment

Raymond Van Ermen rappelle que nous sommes à un moment crucial de l'Histoire, que chacun peut envisager comme un risque ou une opportunité. En effet, si certains se laissent tenter par les théories de l'effondrement, d'autres envisagent alors des stratégies et mettent en œuvre des solutions pour transformer nos sociétés et les pérenniser. C'est le cas de l'Union européenne qui, comme de nombreux autres Etats, se saisit de l'Agenda 2030.

Cependant, l'UE fait aujourd'hui face à des adversaires internes (les partisans du Brexit et autres mouvements qui prônent la sortie de l'UE et le retour à la pleine souveraineté nationale), ou encore externes, tels que les Etats-Unis ou la Russie qui souhaitent revenir vers des relations bilatérales. Ce contexte compliqué nécessite alors d'autant plus d'ingéniosité afin de proposer une vision positive de l'avenir de l'UE aux citoyens.

Anna-Kaisa Itkonen, Porte-Parole de la Commission européenne sur le climat et l'énergie

Anna-Kaisa Itkonen rappelle que les crises qui secouent l'UE sont multiples : crise migratoire, terrorisme, perturbation des élections, crises climatique, économique et financière, Brexit... Cela nous amène à nous questionner sur l'avenir de l'Europe, et la façon dont il est possible de la transformer.

Une étude concernant les inquiétudes des citoyens et les défis les plus importants auxquels ils doivent faire face montre que le « top 3 » rassemble les migrations en tête, suivies par le terrorisme et enfin les changements climatiques. Le dénominateur commun à ces trois enjeux est la coopération internationale, absolument nécessaire pour relever ces défis.

On constate néanmoins que l'enjeu du climat sensibilise de plus en plus de monde (manifestations, marche pour le climat etc.), ce qui contribue à rendre plus populaires les partis écologiques. Face à cela, l'UE a développé un cadre très ambitieux de lutte contre les changements climatiques, et se place comme une superpuissance dans ce domaine. De plus, la position de leadership de l'UE à l'échelle internationale est renforcée par la sortie des Etats-Unis de l'Accord de Paris, ce qui permis à l'Europe d'entamer des collaborations avec la Chine ou le Canada. Dans le prochain budget septennal, au moins 25% du budget sera alloué à la lutte contre les changements climatiques.

Néanmoins, le défi qui se pose à la Commission et aux instances européennes est la **justice sociale de cette transition**. En effet, si la transition est absolument nécessaire, la porte-parole insiste fortement sur le fait que cette transition doit être socialement juste et acceptable pour les citoyens. Les « mots clés » de cette transition sont la **durabilité** et **l'action pour le climat**, pour aller vers une **économie juste et acceptable**.

Anna-Kaisa Itkonen rappelle enfin que le processus de mondialisation n'a créé que des gagnants. Les minorités notamment ont été davantage vulnérabilisées via la perte de leur emploi, à cause de la délocalisation de la production vers l'Asie. L'UE a donc un rôle essentiel à jouer dans cette transition écologique, qui sera, évidemment coûteuse mais pas moins nécessaire.

Gunther Bachmann, Président du conseil allemand du développement durable

Gunther Bachmann rappelle que la nouvelle Commission européenne élue après les élections devra proposer un plan d'actions pour les ODD.
Le président du conseil allemand du développement durable déclare que l'Agenda 2030 est LE cadre pour la paix, la démocratie, la sécurité, dans les limites que nous donne notre planète. Le conseil allemand du développement durable a un rôle consultatif auprès du gouvernement fédéral afin de l'éclairer sur les sujets liés aux 17 ODD de l'Agenda 2030.

Néanmoins, selon lui, l'Europe doit réellement vraiment avancer sur la prise en compte de ses citoyens car c'est cela qui va permettre la stabilité du résultat, notamment via la coopération multilatérale.

Evelyne Huytebroeck,
Députée, Conseillère communale à Forest (Belgique)

Evelyne Huytebroeck, responsable politique et députée du parti écologique de la commune de Forest en Belgique explique que les mouvements populistes qui émergent, le Brexit, les Gilets Jaunes, nous amènent parfois à nous questionner sur l'avenir et l'intérêt de l'Europe. Cependant, elle affirme que nous sommes actuellement dans un « momentum » européen, et qu'il doit être saisi comme une opportunité pour réinventer l'Europe sur d'autres bases, plus justes, plus solidaires, plus vertes.

En tant que Ministre Régionale de l'environnement et du climat de 2004 à 2014 et écologiste depuis 1982, elle perçoit le mouvement spontané qui a réuni des jeunes et de scitoyens mobilisés par la question climatique comme un signe positif. La nouveauté dans les manifestations des jeunes est leur âge (certains ne sont même pas majeurs) mais aussi l'intergénérationnalité que l'on peut constater dans ces marches.
Ce que nous devons retenir de ces mouvements est leur demande d'actions concrètes pour assurer la survie de notre planète, ses habitants, ses espaces naturels, sa biodiversité. La députée estime toutefois que la Belgique a échoué lors du changement de Constitution, car l'inscription du mot « climat » y a été refusée au niveau fédéral début avril 2019.

Il faut noter aussi que l'Europe doit se construire à tous les niveaux, en particulier au niveau des régions et des communes, d'autant plus que des réseaux de villes déjà très performants existent, tels que ICLEI, energycities, la convention des maires, le conseil des communes et régions d'Europe, Platforma etc...

Elle estime que les gouvernements locaux jouent un rôle essentiel au sein de leurs territoires, notamment pour l'articulation des attentes citoyennes en matière de développement durable et d'action climatique. Ces échelles locales sont de vrais acteurs du changement, et se révèlent souvent plus ambitieuses et volontaristes que les Etats-Nations. En effet, l'Europe ne peut se construire contre ou en concurrence avec les entités locales mais plutôt dans une opération « Win-Win ». Cela est d'autant plus vrai que la question du climat nécessite une vision globale. Les entités locales et les citoyens sont donc des niveaux essentiels pour adresser ces défis globaux.

En effet, les gouvernements locaux sont les mieux placés pour fédérer, renforcer et soutenir les acteurs locaux de l'éducation et de la sensibilisation (écoles, associations, groupes de consommateurs…), et peuvent développer des outils de participation citoyenne à l'élaboration des politiques publiques (budgets participatifs, consultations/concertations citoyennes, conseils communaux mixtes…). En matière climatique, les entités locales et régionales peuvent développer des programmes concrets en matière d'adaptation aux changements climatiques qui peuvent être très visibles et répondre aux demandes des jeunes qui exigent une responsabilisation de la part des politiques.

En résumé, c'est en comptant sur les collectivités locales, qui sont les instances plus proches des citoyens, que l'Union Européenne peut se renforcer et montrer la voie vers de nouveaux modèles de développement, plus inclusifs et résilients. La coordination entre les niveaux locaux et européens doit être renforcée pour y parvenir.

Toutefois, les pouvoirs locaux éprouvent des difficultés dans la création de plans pour l'atteinte des ODD et leur évaluation, en raison du manque de moyens. Les collectivités ont besoin d'être outillées, afin de partager leurs expériences et leurs compétences, tant en planification qu'en évaluation.

Sabina Ratti,
Conseillère des Relations Internationales de l'Alliance italienne pour le Développement Durable et co-présidente de SDSN Italie

L'Alliance italienne pour le Développement Durable a été créée il y a trois ans en réponse à une demande populaire liée aux ODD. C'est la plus importante coalition jamais créée dans ce pays. Elle réunit 200 membres (syndicats, acteurs de l'agriculture, de l'industrie, de la finance, ONG, etc…). Par le biais de ses trois activités principales, qui sont la **recherche** (production de statistiques et de modèles économiques essentiellement), **l'éducation** et le **plaidoyer**, elle contribue à sensibiliser et mobiliser la société italienne pour atteindre les ODD.

Cela se caractérise par des activités qui sont menées autour du Développement Durable, avec par exemple un festival qui, depuis 2015, dédie une journée par ODD, et contribue à mettre en avant des centaines d'initiatives à travers le pays. Du 26 mai au 6 juin a eu lieu le festival 2019 et cette initiative est destinée au grand public pour inclure le plus grand nombre d'individus.

Néanmoins, il s'avère que la prise de conscience et la sensibilisation ne sont pas suffisamment au rendez-vous. Les résultats d'études menées en Italie montrent qu'en 2016, 20% des personnes interrogées étaient conscientes de l'existence de l'Agenda 2030, et ce pourcentage demeure égal en 2019. Aussi, 5% du panel était capable de répondre à des questions simples sur les ODD (bien que ce pourcentage soit plus élevé lorsque l'on s'adresse aux catégories socio-professionnelles plus élevées).

Enfin, 50% des interrogés comprennent l'importance d'intervenir sur la santé, le bien-être, les écosystèmes et les changements climatiques, les conditions de travail, les inégalités sociales etc. Ces réponses étaient issues des connaissances et expériences personnelles. Il est fondamental de vulgariser les ODD et l'Agenda 2030, afin qu'ils puissent être intégrés dans la vie quotidienne de la population et que davantage d'individus se rassemblent autour de ce cadre structurant.

Dasa Sasic Silovic,
Directrice du réseau d'Europe centrale et de l'Est sur les questions de genre et membre de European Partners for the Environment

Dasa Sasic Silovic, venue de Croatie, a travaillé notamment pour le Sommet Rio+20 et expose sa vision de l'évolution des pratiques du développement durable en même temps que la libéralisation de l'économie.

La Croatie se situe en semi-périphérie de l'Europe, dans une région qui s'est créée après la Seconde Guerre Mondiale. Le développement durable et les partis écologiques notamment, mais aussi la société civile, les médias etc., sont déstabilisés par ce qu'elle qualifie d' « absence d'Etat de droit ». La transition néo-libérale n'a pas apporté de solution à la pauvreté (1 enfant sur 4 vit en dessous du seuil de pauvreté en Croatie), même si l''intégration à l'Union Européenne a permis l'accès à un certain niveau de richesse.

Concernant la vie politique et la participation des citoyens, il s'avère que les taux de participation sont assez bas. Les possibilités de votes s'orientent seulement vers des partis nationalistes ou ethno-nationalistes. Ces derniers justifient leur programme par un objectif de protection de la souveraineté des Etats alors qu'aucun pays des Balkans n'a de frontières fixes dans la région.

Il y a cependant de forts mouvements de la société civile en Croatie et dans toute la région des Balkans, pour l'électrification des zones rurales, l'amélioration des conditions de travail, limiter la fuite des cerveaux etc.

Pour résumer, la Directrice du réseau d'Europe centrale et de l'Est sur les questions de genre insiste sur la nécessite de construire une vision pour apporter une solution à ces défis du développement durable. Il est nécessaire de rétablir un climat de confiance avec les citoyens, rebâtir le contrat social, afin qu'ils puissent se projeter vers 2030 avec espoir et non fatalité.

Selon elle, l'Agenda 2030 est le seul document qui ait été adopté et qui définit une vision unanime par tous les Etats membres. C'est la pierre angulaire de cette nouvelle Europe. Tous les pays s'accordent sur les objectifs, mais c'est la mise en œuvre de cet Agenda qui est cruciale.

CONCLUSION

Peter SCHMIDT,
Président de l'Observatoire européen du développement durable,

Roland RIES,
Maire de Strasbourg

Bettina LAVILLE,
Présidente du Comité 21

CONCLUSION

Après avoir remercié tous les intervenants du Forum, Bettina Laville, Présidente du Comité 21, soulève l'interrogation suivante : y a-t-il lieu d'être optimiste ou pessimiste quant à la citoyenneté écologique en Europe dans le contexte actuel, notamment avec la montée des populismes en Europe, du Brexit au Royaume-Uni et du mouvement des Gilets jaunes en France ?

Peter Schmidt,
Président de l'Observatoire européen du développement durable, émanation du Conseil économique et social européen

En tant que syndicaliste dans une industrie agro-alimentaire, le pessimisme est de mise. De nombreux obstacles s'opposent à l'indispensable radicalité de la transformation du modèle actuel de développement, dont les effets désastreux sont constatés depuis trente ans.

Deux choses principales sont à changer d'urgence : notre modèle de croissance, pour lequel de très nombreux travaux et propositions ont déjà été élaborés, et notre approche de la compétitivité : l'approche par le prix entraîne un nivellement de la qualité par le bas et l'exclusion de certains. A titre d'exemple, l'Union Européenne accorde 60 milliards d'euros d'aides aux agriculteurs et, en même temps, certaines grandes multinationales du secteur font 20% de bénéfices sur leur chiffre d'affaires.

Il considère qu'il n'y aura aucun changement de comportement de la part des dirigeants d'entreprises sans imposer des exigences radicales, ainsi qu'une nouvelle réglementation forte des marchés et des changements des modes de production. Cependant, il se veut en même temps optimiste au vu des acquis du syndicalisme qui ont toutefois imposé des progrès.

Roland Ries,
Maire de Strasbourg

Le contexte actuel, époque de mutations, suscite à la fois craintes et angoisses, mais aussi de l'enthousiasme devant les défis à relever. Citant Gramcsi, *« Il faut allier le pessimisme de la raison à l'optimisme de la volonté »*.

Le mouvement des Gilets jaunes a créé un nouveau « modus operandi » citoyen, difficile à saisir au niveau de ses revendications multiples et peu prévisibles. Le modèle de développement doit changer, mais la difficulté est de savoir comment se fait la transition, et avec qui.

En tant que maire d'une grande ville, Roland Ries pointe la difficulté du partage des actions internationales entre les États, seuls légitimes pour la diplomatie internationale, et les collectivités territoriales. Celles-ci ont pourtant été associées à l'Accord de Paris et l'Agenda 2030 adopté en 2015, qui incite à territorialiser sa mise en œuvre à travers elles.

Bettina Laville,
Présidente du Comité 21

Au vu des différentes interventions de cette journée, la citoyenneté déclarative n'est plus. Il ne s'agit plus simplement des études, des enquêtes ou des débats citoyens, mais d'une citoyenneté d'action, qui promet que l'on peut agir autrement et plus vite, et entretient l'espoir qu'il n'est pas trop tard.

C'est dans cet esprit que le Comité 21, à travers son Comité de prospective, travaille sur la « grande transformation » et sur les leviers nécessaires pour la concrétiser au-delà de la finance, qui ne peut sans doute pas tout, même si elle est durable.

Partenaires

Soutiens